PAYSAN ! POURQUOI PAS MOI ?

GESCOD CONGO – RETOURS D'EXPÉRIENCES : PROJET "PAYSAN ! POURQUOI PAS MOI ?" – 2022

Dans le département du Pool, la population agricole vieillit et les jeunes s'orientent de moins en moins vers les filières paysannes. Le projet « Paysan ! Pourquoi pas moi ? » (PAPPM) a pour but d'attirer les jeunes vers ces métiers, afin de lutter contre la dépendance alimentaire et le chômage des jeunes au Congo par le développement d'une agriculture familiale et professionnelle.

STRUCTURATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AGRICOLE DU POOL (OSCAGRI-POOL)

Gescod appuie depuis 2010 la relance de l'agriculture dans le Département du Pool au Congo, dans le cadre de la coopération décentralisée entre le Conseil Départemental du Pool (CDP) et la Ville de Ribeauvillé.

Le Pool, principale zone agricole du Congo et grenier historique de la capitale Brazzaville, a été fortement impacté par les événements socio-politiques de la fin des années 1990.

Le Projet OSCAGRI (2018 – 2022), cofinancé par l'Union Européenne, et avec comme partenaire l'AFDI Alsace, intervient dans les 13 districts (plus la commune de Kintélé) et vise à améliorer l'implication des organisations de la société civile (OSC) dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), de manière à renforcer les capacités techniques et organisationnelles de ces OSC. Cela contribue au développement local et à une croissance durable, en améliorant la souveraineté alimentaire et en promouvant la gouvernance concertée entre pouvoirs publics et OSC.

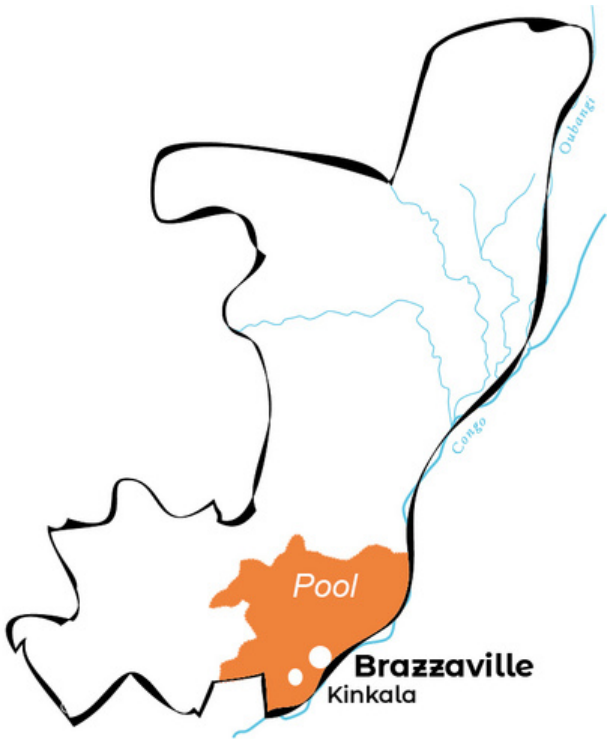

Le projet inclut une démarche de capitalisation qui vise à partager, à travers des fiches d'expériences, les enseignements du projet en matière de développement économique local, avec un focus sur la structuration des filières, le rôle des fermes pilotes, la formation et l'organisation des professionnels agricoles et le rôle de la collectivité dans le développement agricole et économique local.

COMMENT CETTE EXPÉRIENCE EST NÉE ?

Un technicien agricole de Gescod a effectué une mission en France, dans la ville de Ribeauvillé, partenaire majeur, et un point a retenu son attention : **l'investissement et l'ancrage des jeunes dans le monde agricole**. A son retour et lors de la période de confinement liée à la Covid, l'idée du projet « Paysan ! Pourquoi pas moi ! » a vu le jour. Pour lutter contre la dépendance alimentaire au Congo, et diminuer le chômage de la jeunesse rurale, ce projet a pour but **d'éveiller les jeunes aux métiers agropastoraux**, qui ont de l'avenir dans le pays, grâce au développement d'une agriculture familiale et professionnelle. Le projet PAPPM est porté directement par l'UDOPP qui est appuyé par Gescod et il est financé par l'Ambassade de France au Congo.

LES OBJECTIFS SONT CLAIRS

- Promouvoir le métier d'agriculteur auprès des jeunes ruraux
- Informer les jeunes congolais sur les opportunités économiques du secteur agricole
- Informer les jeunes porteurs de projet sur les étapes de concrétisation d'un projet agricole
- Initier une politique pérenne favorisant l'installation des jeunes en agriculture
- Renforcer l'implication des acteurs dans le monde paysan

FORMATION DANS LES FERMES PILOTES

Ce projet PaPPM est ouvert à tous les jeunes porteurs de projet, voulant évoluer dans le monde agricole. La **diversité et l'ouverture d'esprit** sont primordiales pour ce type d'expérience, tant **au niveau des maîtres de stage, de l'exploitation, des échanges entre districts et des jeunes accueillis**.

UNE EXPÉRIENCE EN 4 ÉTAPES

ÉTAPE 1 : SENSIBILISER LES JEUNES !

Qui ?

Tous les jeunes faisant parti du Pool **âgés de 18 à 35 ans**, de tous les districts du département.
Tendre vers **la parité est essentielle**, les femmes, les jeunes filles mères sont les bienvenues. Sur l'édition pilote, développée du 15 octobre 2020 jusqu'au 7 décembre 2021, on comptait **34 hommes et 16 femmes**.

JOURNÉES DE SENSIBILISATION

Comment ?

A travers **14 journées de sensibilisation** dans tous les districts de décembre 2020 à janvier 2021, plus de **500 jeunes ruraux ont été sensibilisés aux métiers de l'agriculture**. Un document de formation a été mis en place pour expliquer en quoi le métier de la terre est important. *«La Terre ne trompe pas, le métier d'agriculteur est un métier comme un autre»*. Il est important de rappeler que **le Congo est une terre d'agriculture**. Le pays dispose de **plus de 10 millions d'hectares de terres cultivables disponibles**. Le but de ces sensibilisations est de **revaloriser l'identité paysanne et démontrer qu'agriculteur est un vrai métier**, porteur de sens et d'avenir. Cela s'appuie notamment par des témoignages de jeunes agriculteurs déjà dans l'activité. Pour beaucoup, l'agriculture est un héritage familial, se transmettant de parents à enfants. Les nouvelles générations souhaitent apprendre davantage, et ont conscience que des formations sont nécessaires.

Dans quel but ?

Construire et développer leur propre projet d'exploitation ! L'intérêt est de **prouver que l'agriculture représente un métier d'avenir**. Ces sensibilisations ont porté leurs fruits pour cette première édition, malgré quelques difficultés rencontrées.

Certaines candidatures dépassaient l'âge limite, la jeunesse ne s'arrête pas à 35 ans dans l'esprit de nombreux congolais.

Les présidents des unions locales ont eu du mal à identifier des candidats à cause de l'éloignement et des difficultés d'accès en milieu rural.

ÉTAPE 2 : LA SÉLECTION POUR UN STAGE D'IMMERSION

Comment ?

La sélection s'est déroulée par le biais d'un appel à manifestation d'intérêt, **en fonction des projets détaillés et expliqués par les jeunes**. Des informations générales, un texte exposant sa motivation et l'intérêt pour le projet proposé, ainsi que l'importance d'effectuer le stage en dehors de son district sont demandés. Des entretiens avec le comité de sélection pour affiner et vérifier le dossier ont eu lieu.
Sur la totalité des jeunes sensibilisés, seulement **50 jeunes porteurs de projets ont été retenus**, dans le respect des critères d'âges, pour participer et apprendre la notion d'exploitation agricole.

Par qui ?

Le **comité de sélection** est composé de **l'UDOPP** (Union Départementale des Organisations Paysannes du Pool), **GESCOD, le CDP, AFRIQUE-ACTION** (association de Brazzaville pour l'insertion professionnelle des jeunes) ainsi que des **Unions Locales**. Ils sélectionnent en moyenne **2 à 3 jeunes par districts** mais avec de grandes disparités entre les districts (fonction de leurs tailles, population...).
Certaines difficultés ont été rencontrées :

Certaines zones géographiques avaient trop de candidats ou pas suffisamment → Réadaptation des quotas en fonction des jeunes intéressés par district par l'équipe.

Manque de femmes : plus compliqué pour elles de se déplacer à cause de la dépendance du foyer. De plus, certaines exploitations étaient réticentes au fait d'accueillir des jeunes filles mères ou femmes.

ÉTAPE 3 : LE STAGE

Comment ?

Durant **2 mois**, chaque jeune part dans un autre district, pour **découvrir une nouvelle culture** et apprendre le métier aux côtés de professionnels (un des points clés de ce projet). Seul ou à plusieurs, il est **accueilli dans une exploitation, spécialisée dans le domaine que le stagiaire a choisi**. L'inspection des sites d'exploitation agricole a permis de les identifier et de les sélectionner en fonction de leur diversité, allant de la production végétale, au manioc, en passant par l'élevage. En tout, **25 structures agricoles ont participé à ce projet** avec à leur tête les maîtres de stage. Les jeunes ainsi que les maîtres de stage vivent ensemble, dans le respect des règles de vie de chaque ferme pilote.
Dans le projet, une bourse de stage d'un montant de 60 000 FCFA (environ 90 euros) a été mise en place pour les 50 jeunes pour faciliter l'accueil des stagiaires au sein des Fermes Pilotes (frais de vie).

ÉTAPE 4 : L'APRÈS

A l'issue du stage, les jeunes effectuent **une formation de gestion d'exploitation durant 4 jours, à l'initiative de l'UDOPP et de Gescod**, afin d'apprendre les bases pour gérer son exploitation, voire devenir entrepreneur formel. Il y est enseigné comment monter un projet, le développer et le gérer d'un point de vue financier et humain. Une fois ces deux formations (sur l'exploitation et sur la gestion) acquises, une **attestation de formation** leur est délivrée, preuve qu'ils ont **appris sur le terrain**.

Certains sont repartis **travailler dans les fermes pilotes** dans lesquelles ils ont appris, tandis que d'autres ont **mis au point leur projet** et cherchent des subventions pour le réaliser.

DES JEUNES FILLES MÈRES DIPLÔMÉES DU PAPPM

PERSPECTIVES

Une des principales difficultés pour les jeunes stagiaires étant de bénéficier d'un capital de départ pour lancer leur activité, il sera proposé à l'avenir, pour les nouvelles cohortes de stagiaires, mais également pour les premiers jeunes du PAPPM, **de participer à des appels à projets leur permettant d'exposer leur projet et de bénéficier d'une bourse**. Les projets étant jugés comme étant techniquement et économiquement viables pourront bénéficier d'une bourse comprise entre 200 000 FCFA et 500 000 FCFA. **Un suivi de Gescod et des techniciens sera développé**, pour aider les jeunes à prendre leur envol, et pourquoi pas, par la suite devenir de futurs maîtres de stage et structures d'accueil.

Ainsi cette expérimentation PaPPM sera développée et démultipliée sur le territoire dans le cadre d'un nouveau programme qui sera mis en œuvre sur la période 2022-2026.

LES POINTS POSITIFS ET LES PISTES D'AMÉLIORATION À RETENIR

Les pistes d'améliorations

- Difficultés des jeunes dans les familles d'un **point de vue financier**, donc une partie du **budget du futur projet sera réévalué.** Une bourse de vie comprenant les frais liés à **l'assurance et la santé** devrait être mise au point lors de l'élargissement de la démarche.

- Des **règles de vie entre structures et stagiaires seront à définir** pour une meilleure vie commune quotidienne.

- **Manque de suivi après la formation** pour concrétiser le projet. Avec les bourses attribuées aux premiers stagiaires porteurs de projets, le suivi se tiendra sur un plus long terme.

- L'intérêt des stagiaires pour apprendre la gestion d'une structure se manifeste **comme un réel besoin**. La **formation pour l'entreprenariat** tenue sous 4 jours était intéressante mais peut-être **insuffisante**,

- Les **jeunes filles mères** accueillies dans cette expérience nécessitent des **frais plus importants** (pour elles et leurs enfants). Le **budget alloué à la prise en charge dans la structure formatrice doit donc être revu**, pour garantir l'accès à ce projet pour ces bénéficiaires. Il sera également question de rassembler ces jeunes filles mères dans les mêmes structures afin de mettre en place un système de garderie.

Les leçons à retenir

- La **partie sensibilisation se déroulera de la même manière**, en ajoutant les témoignages directs des stagiaires de la première édition de PaPPM.

- Possibilité de **mettre en pratique les acquis rapidement** après la formation si le terrain est prêt.

- **Chaîne de transmission des acquis** et connaissances dans son district sur le terrain. cela permet de **diminuer le chômage** au sein d'un district.

- **Contact direct avec les professionnels** formateurs, plus pratique pour échanger et apprendre.

- Un **réseau entre les maîtres de stage** s'est formé, permettant la **promotion de certaines structures** méconnues. C'est un moyen de visibilité et de communication qui est né avec ce projet pour les **exploitations participantes ainsi que pour les unions locales** qui ont géré la sélection, ce qui a **recréé du lien entre ces groupements**.

- Les **autorités locales ont fortement participé** à ce projet, ce qui n'était pas attendu pour les acteurs du projet. Il y a eu un réel intérêt de leur part car c'était une première dans le Pool.

CHRISTIE

ENTREPRENEUSE DANS L'ARBORICULTURE ET STAGIAIRE PAPPM

« J'ai toujours eu envie d'avoir mon propre verger et de le développer, mais je ne connaissais pas les techniques nécessaires. Avant la formation PaPPM, j'avais prévu d'épargner pour engager un professionnel mais je me suis dis « Pourquoi pas moi ? ».

L'avantage de PaPPM est le côté pratique. Les jeunes ont un contact direct avec les formateurs, il y a un lien sur le terrain et une vraie transmission. Savoir ce que les premiers bénéficiaires font est important pour la suite, un suivi de 6 mois serait bien à la fin de la formation. Avec cela, les jeunes, de générations en générations pourront apprendre à (re)devenir paysans. Si nous, les premiers stagiaires ayant participé à cette expérience PaPPM sommes suivis et encouragés par Gescod, nos exploitations et réussites pourront servir d'exemples pour les futurs stagiaires. Au delà de former les jeunes à la terre, il faut les pousser à l'entreprenariat pour qu'ils soient indépendants et autonomes. La terre ne trompe pas, avec les connaissances et les bonnes techniques on devient vite indépendants financièrement ».

LAETITA

ARTISANE DANS LES MÉTAUX EN FEU ET MARAÎCHÈRE, ET STAGIAIRE PAPPM

« L'avantage de PaPPM pour moi est d'avoir appris le maraîchage bio pour limiter les problèmes de santé lié à l'alimentation. Grâce à cela, je peux lier mes différentes activités. D'une part la fabrique de matériel pour agriculteurs (arrosoirs, etc), ou pour le domaine agroalimentaire.

Et d'autre part l'agriculture à travers mon potager. C'est important de faciliter la tâche aux jeunes, ça évite le banditisme car sans argent on pense au mal. La formation en elle-même s'est bien déroulée, l'encadrement des professionnels et des représentants était bienvenu, c'est comme une seconde famille. Il faut continuer à faire cela pour les jeunes mais il manque un suivi une fois la formation terminée. J'ai fais mon plan de financement, mes logos, mon projet mais il n'y a pas de suivi en place encore. Voir que les premiers bénéficiaires de PaPPM réussissent et sont soutenus aiderait les autres jeunes à se lancer. C'est bénéfique car on peut aussi former les autres personnes du village aux techniques apprises. Comme ça le travail est bien fait, rapporte plus et le chômage baisse. C'est une chaîne, tout le monde peut y jouer un rôle. »

MONSIEUR MIKISSI

PRÉSIDENT DE L'UDOPP

« Ça a été une très bonne expérience avec l'adhésion des paysans. Je crois qu'il n'y a pas grand-chose à changer sauf celle d'installer les jeunes, de les suivre après leurs formations (avec peut-être des crédits agricoles cela serait possible, autour d'une Caisse Agricole). Concernant le comité de sélection, il y a un critère qui a posé problème : celui de l'écriture des documents de renseignements. Certains jeunes ne savent pas écrire, ils ont besoin d'un coordinateur, ou bien l'accès à la sélection du PaPPM est difficile. Dans tous les cas, c'est une activité à pérenniser car c'est une école de paysans. On place l'enfant qui n'avait aucune notion agricole ou peu, dans un milieu où il peut apprendre. Aujourd'hui, seule l'agriculture développe un pays. C'est en formant et installant les jeunes que cela se développera. »

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ :

UNION DÉPARTEMENTALE DES ORGANISATIONS PAYSANNES DU POOL (UDOPP)
MAIL : UDOPPCONGO@GMAIL.COM
TEL : +242 05.530.98.01

ASSOCIATION AFRIQUE ACTION
MAIL : CONTACT.AFRIQUE.ACTION@GMAIL.COM
TEL : +242 05.039.39.22

GESCOD CONGO
MAIL : CONGO@GESCOD.ORG
TEL: +242 05 534 81 02 / +242 06 988 45 42

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union Européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de Gescod et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.